

BESANÇON Société

Eliad met en place une plateforme pour aider les aidants

Suite à la loi d'adaptation de la société au vieillissement, la personne aidant une personne atteinte de maladie neuro-évolutive se voit reconnue dans son droit au répit. À Besançon et dans le Doubs central, Eliad a mis en place une plateforme. Explications.

« Aider, c'est donner un coup de main à un voisin pour bricoler ou faire des courses pour une personne âgée. Aider, c'est aussi, papy-boom oblige, accompagner un conjoint ou un parent dans la maladie, dans la perte d'autonomie. » Astrid Nier est chef du service d'intervention et de prévention à l'Eliad, association qui a pour mission d'accompagner et de faciliter la vie à domicile de tous les publics : personnes âgées, handicapées et/ou malades, familles.

« Il y a différents types d'aidants. Il y a ceux qui le font naturellement, d'autres qui le subissent.

Mais tous s'y épuisent. » Eliad l'a compris qui, depuis plus de quinze ans, propose des solutions : suivi psychologique, ateliers mais aussi service d'aide et d'accompagnement à domicile, accueils de jours.

« Une porte d'entrée pour l'aidant »

Les choses bougent petit à petit. Depuis la loi d'adaptation de la société au vieillissement, les aidants de personnes atteintes de maladies neuro-évolutives se voient reconnus dans leur droit au répit. Un peu partout en France, des actions ont été mises en place.

À Besançon et dans le Doubs central, Eliad a mis en place une plateforme d'accompagnement et de répit pour les aidants accompagnant une personne atteinte de maladie neuro-évolutive. Maryse Gressier est responsable de cette plateforme. « Il s'agit en fait d'une porte d'entrée pour l'aidant », explique-t-elle. « L'objectif de cette plateforme est d'échanger et de mettre en place les solutions qui



Maryse Gressier et Astrid Nier : « Il faut faire une évaluation personnelle des besoins de l'aidant et ainsi lui proposer des solutions adaptées. » Photo ER/Arnaud CASTAGNE

pourront alléger l'aidant : services et dispositifs de proximité, relais à domicile, soutien psychologique, formations, activités, sorties, accueil de jour ou hébergement temporaire. »

Pas question pour Eliad de « choper des contrats » avec cette

plateforme. « Nous travaillons en lien avec l'ensemble des partenaires du champ médico-social. Et l'idée est de trouver des solutions au plus près du domicile pour permettre à l'aidant d'être soutenu, de favoriser et faciliter le maintien à domicile... Il s'agit surtout de pré-

server la santé et la vie sociale de l'aidant. » Aider oui, mais surtout ne pas s'oublier.

Eric DAVIATTE

Plateforme Répit Aidants, Maryse Gressier, coordinatrice, TÉL. 03 70 72 02 56